

Présentation générale

par Claudine Belayche*

Les bibliothèques, de tous types et de tous statuts, sont aujourd'hui directement impliquées dans les questions économiques, parfois tiraillées entre les missions d'un service public ouvert à tous, d'accès à la culture, à l'information et à la documentation, et la société marchande dans laquelle elles sont à la fois clientes (pour leurs acquisitions de matériel et de documentation) et prestataires de services à forte valeur ajoutée à partir des collections patrimoniales ou de documentation très spécialisée.

L'ABF a souhaité, lors du colloque national organisé à l'occasion de son 45^e congrès, faire un point sur les relations des bibliothèques entre politiques du service public et économie marchande, et tenter d'explorer les lignes de complémentarité, et parfois de fractures quant à leurs missions ou pour divers publics, qu'elles risquent d'entraîner.

Aujourd'hui, la politique d'une bibliothèque, d'un établissement culturel documentaire, doit se situer entre ses missions de développement d'un accès large et sans

discrimination aux outils documentaires et à la lecture, et la pression de plus en plus forte de l'économie marchande (et mondialisée), qu'elle concerne les achats traditionnels de biens matériels ou documentaires, ou les concessions de droits d'usage qui se négocient pour l'accès à l'information numérique.

Les contraintes sont évidentes. De type financier, elles pèsent sur des budgets publics soumis à des réductions, ou à tout le moins des stabilisations drastiques. La demande et les exigences des usagers en termes de documentation

et d'information sont, elles, en augmentation, de par la très large information faite sur les supports électroniques, les réseaux mondiaux d'information.

L'état du monde aujourd'hui, la place des échanges mondiaux dans tous les domaines imposent que l'économie de marché soit, à l'exception culturelle près, la règle pour les échanges de biens et de services, y compris dans le domaine de la lecture et de l'information.

Les bibliothèques de service public y ont-elles encore une place ? Et laquelle ?

* Présidente de l'ABF